

## RÉGLEMENTER POUR MIEUX PRÉSERVER

La conservation du patrimoine de la réserve naturelle et la sauvegarde de ces paysages surprenants en plaine de Saône sont de la responsabilité de chacun et ne sont possibles que par le respect de certaines règles élémentaires établies par décret ministériel.

Ainsi, un certain nombre de pratiques sont interdites au sein de la réserve :



Toute forme de camping.



Les feux et barbecues.



Les fleurs, fruits, insectes et minéraux sont protégés, merci de ne pas les ramasser.



Ne jetez pas de déchets !



Les véhicules motorisés et les VTT détruisent la végétation... laissez-les à l'entrée !

Par ailleurs, le respect d'un « code de bonne conduite » garantit également la préservation des espèces animales et végétales tout en permettant la fréquentation de la réserve.



Ne sortez pas des sentiers balisés, ils sont suffisants pour vous permettre de découvrir la vie animale et végétale sans la perturber.



La circulation des animaux domestiques est interdite. Seuls sont tolérés les chiens tenus en laisse. En effet, ils peuvent perturber le fonctionnement naturel de l'écosystème en divaguant sur le site.



Évitez le bruit, les cris, les gestes brusques. Sous l'effet du stress, certains animaux peuvent abandonner leurs petits.

## ASSOCIATION GESTIONNAIRE

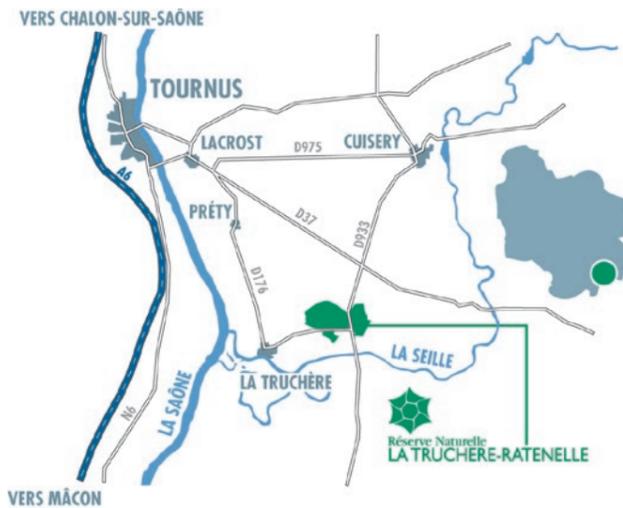
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Étangs  
21600 Fénay  
Tél. 03 80 79 25 99  
contact@cen-bourgogne.fr  
www.cen-bourgogne.fr



Maison de la Réserve Naturelle Nationale  
de La Truchère - Ratenelle

Pont Seille - 71290 La Truchère  
Tél. 03 85 51 35 79  
aurelien.poirel@cen-bourgogne.fr



Sentier et document réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne avec le soutien financier de :



Impression : Typocentre • Mai 2017 • Photo de couverture : A. Poirel - CENB



Réserve Naturelle  
LA TRUCHÈRE-RATENELLE



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉSERVE

Non loin de la confluence entre la Saône et la Seille en Saône-et-Loire se trouve la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle.

Sur une petite surface (moins de 100 hectares), elle abrite des milieux aussi différents que des étendues de sables, une tourbière boisée, un étang marécageux et des forêts fraîches.



C. Foutrel - CENB

Il y a plus de 10 000 ans, les étendues sableuses et la tourbière se formaient mais l'évolution des paysages s'est accentuée depuis le Moyen-Âge : création de l'étang et importants phénomènes d'érosion des sables ayant conduit à leur forme dunaire.

Les boisements ont progressivement colonisé cet espace à partir des années 1950, période qui marqua l'abandon progressif des pratiques pastorales sur le site.

Dès 1970, il est décidé de mettre en place un dispositif de protection du site afin d'éviter l'exploitation du sable, de la tourbe et de limiter l'urbanisation et les modifications hydriques.

Ce n'est que 10 ans plus tard, le 3 décembre 1980, que la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle est créée. En 1990, la gestion en est confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.



## DES ACTIONS POUR PRÉSERVER

### DES « DUNES DE SABLE » QUI FOCALISENT L'ATTENTION

Sans entretien, les étendues de sables et leurs pelouses régressent naturellement au profit des landes puis des boisements.

Même s'il peut sembler paradoxal de lutter contre la dynamique naturelle dans une réserve, un des enjeux majeurs est le maintien de ces espaces ouverts sur sable qui accueillent une faune et une flore particulières et remarquables. Ainsi, d'importants travaux de rajeunissement de ces « dunes de sables » sont prévus : hersage, coupe et arrachage d'arbres...

Pour assurer l'entretien courant de ces milieux, des troupeaux ont retrouvé le chemin de la réserve.



A. Poirel - CENB

### DES FORÊTS QUE L'ON SOUHAITE PLUS « NATURELLES »

Sur les parcelles propriétés du Conservatoire, la non intervention est privilégiée, permettant de redonner un caractère plus naturel aux boisements avec notamment de nombreux bois morts. Seules les opérations nécessaires à la sécurité sur les sentiers sont mises en œuvre. Cependant, la présence d'espèces végétales « indésirables » car invasives, telles le Chêne rouge et le Robinier faux-acacia, conduit le Conservatoire à mettre en place des travaux visant la limitation de ces espèces.

Sur les parcelles appartenant à des propriétaires privées ou aux communes, le Conservatoire conseille et accompagne pour une meilleure prise en compte de l'environnement lors des exploitations qui y sont autorisées.



A. Poirel - CENB



C. Doucet - CENB

### DES MILIEUX HUMIDES SOUS SURVEILLANCE

Le bon état de santé des milieux humides est principalement lié à la qualité et la quantité des eaux qui y circulent. Or ces facteurs dépendent autant des pratiques propres à la réserve que de celles ayant cours sur l'ensemble du bassin versant.

Le Conservatoire s'attache alors à poursuivre l'amélioration de ses connaissances quant à leur fonctionnement grâce à des études et des suivis.

Quelques travaux visant à assurer le maintien d'un haut niveau d'eau dans l'étang Fouget ou encore à restaurer des mares peuvent être également mis en œuvre.



R. Vuillemin - CENB



Des panneaux sur site vous informent de la nature et de la localisation des travaux mis en œuvre sur les « dunes ».

## DES ACTIONS POUR SENSIBILISER

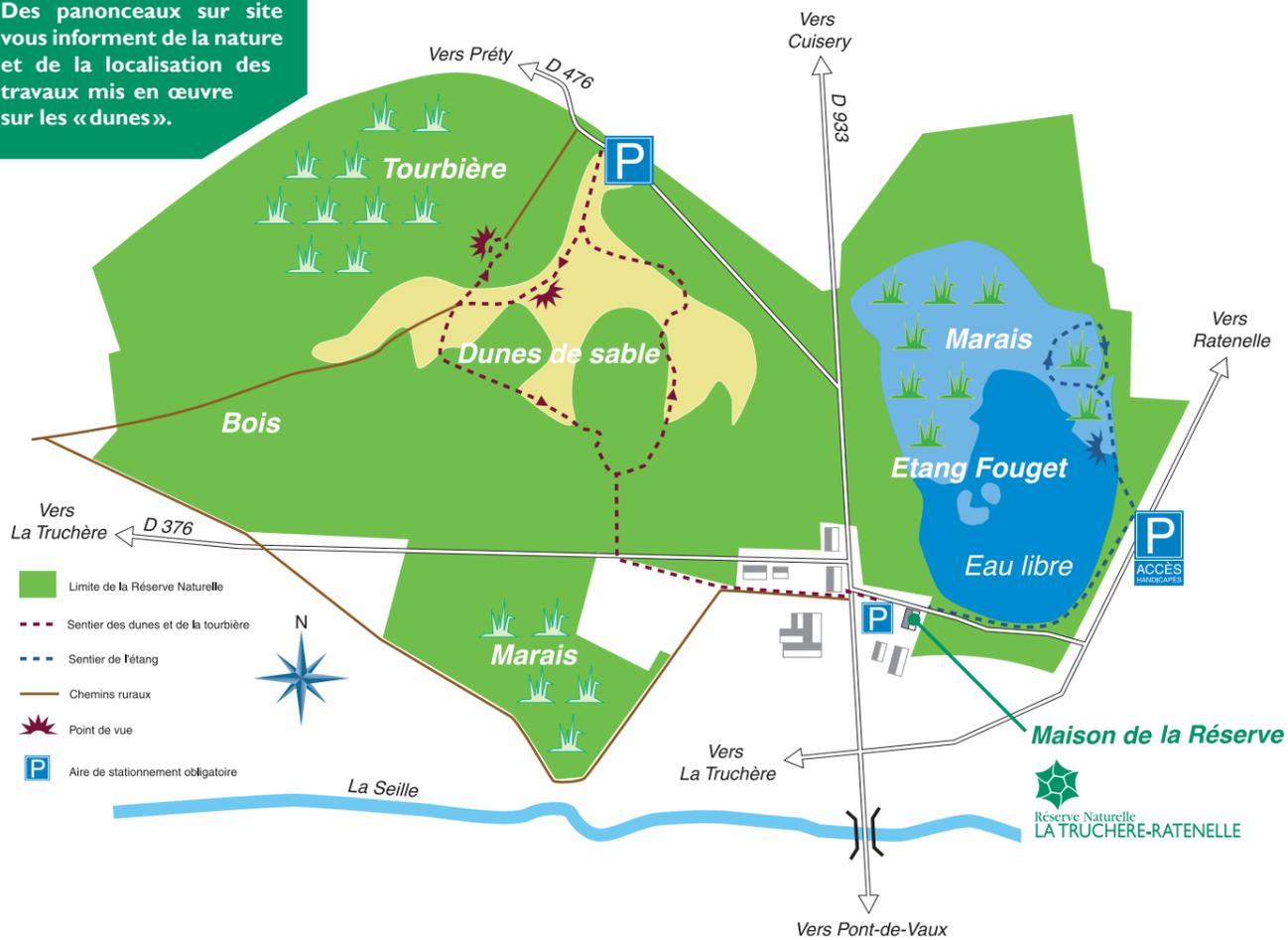
Outre la préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels, le rôle d'une réserve naturelle est également de **permettre la découverte du patrimoine naturel**.

Ainsi, le **Conservatoire** propose chaque année des **animations et visites à destination du grand public**.

Pour participer à ces manifestations, renseignez-vous à la maison de la réserve, sur la page Facebook ou le site internet du Conservatoire : [www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

Des **animations scolaires** peuvent être également réalisées par le **Centre EDEN**.

**Deux sentiers** au cœur de la réserve, ouverts toute l'année, offrent également la possibilité à tous les curieux de **s'imprégner** à leur rythme, selon leurs envies et en toute liberté, **des différentes atmosphères de la réserve**.



## UN SENTIER AUX AMBIANCES CONTRASTÉES, ENTRE « DUNES » ET TOURBIÈRES



**Distance** : 1,9 km  
**Temps de parcours** : 1h15 min  
**Départ principal** : Maison de la réserve  
**Saison la plus propice pour la découverte** : Printemps et fin d'été  
**Equipements conseillés** : Chaussures de marche, bouteille d'eau

**Rien de tel que ce sentier pour vous dépayser et vous faire oublier un instant les paysages de la plaine de Saône.**

**En suivant ce parcours, vous cheminerez les pieds dans le sable et la tête au soleil à travers des pelouses à Corynéphore et landes acides à Callune puis vous vous immergerez au cœur de l'atmosphère fraîche et humide de la boulaie tourbeuse à sphaignes où les fruits blancs et cotonneux des linaigrettes attirent l'oeil.**



**La Linaigrette à feuilles étroites** pousse dans les tourbières et marécages principalement acides et se rencontre plus fréquemment en montagne qu'en plaine. Les grandes soies blanches et duveteuses de ses fruits facilitent leur dissémination par le vent et leur donne cet aspect de boules de coton. Les fruits sont visibles en été.

**La Callune** est un arbrisseau bas qui fleurit de rose-violet « les dunes » tout au long de l'été. En mélange avec le genêt et quelques graminées, elle forme des landes qui constituent le dernier stade d'évolution des pelouses sableuses avant l'installation de la forêt, ici de chênes sessiles et bouleaux verruqueux.

**3 panneaux** installés le long du parcours vous dévoileront les conditions d'installation de ces « dunes » de sables et de ce milieu tourbeux, ici en plaine de Saône. Ils vous permettront également d'en savoir un peu plus sur quelques-unes des nombreuses espèces végétales et animales aux caractéristiques surprenantes leur permettant de survivre dans ces deux milieux aux conditions extrêmes.



**Un sous-bois frais**, largement humide et dominé par des mousses et où les rayons du soleil parviennent à transpercer la canopée lâche des bouleaux pubescents, telle est la physionomie de la **tourbière** de la réserve.



Le **Corynéphore** est une petite graminée aux tiges hérissées tels les pics d'un hérisson, protégée en Bourgogne. Elle fait partie des premières espèces à coloniser les sables nus. Sa floraison s'étale de mai à août.

## UN SENTIER PROPICE À L'OBSERVATION AU FIL DE L'EAU, AUX ABORDS DE L'ÉTANG



**Distance** : 1,3 km  
**Temps de parcours** : 45 min  
**Départ principal** : Maison de la réserve  
**Saison la plus propice pour la découverte** : printemps et hiver  
**Equipements conseillés** : Bottes ou chaussures de marche, jumelles

**Envie d'être bercé par le clapotis de l'eau et d'observer la nature sur l'étang qui s'éveille au petit jour, ce sentier est fait pour vous.**

**Le long de l'étang vous pourrez vous poster à l'affût des nombreux oiseaux qui le fréquentent, puis la partie sur pilotis vous permettra de pénétrer au cœur de la zone marécageuse où la végétation aquatique domine et prend tour à tour l'aspect de radeau flottant de Trèfles d'eau ou de curieuses touffes dressées de laïches.**

**Un observatoire agrémenté de plusieurs panneaux et de mobiliers interactifs** présentant les différents caractéristiques de l'étang est installé sur le parcours. Il est **accessible aux personnes en situation de handicap moteur**.



**Le Trèfle d'eau**, plante vivace à tiges rampantes cachées dans la vase, peut former de vastes radeaux vivants à la surface de l'eau. Ses délicates fleurs blanches sont observables d'avril à juin.

**Le Héron pourpré** niche sur la réserve dans les formations à hautes herbes de la queue d'étang. Son nid est une volumineuse plate-forme de roseaux et de brindilles située à environ 1m au dessus de l'eau.

